## Exemple de lettre à envoyer à son député

##

Bonjour,

Nous entamons notre 7e année d'éducation à domicile, avec notre aîné niveau secondaire cette fois. En 7 ans, les seuls services dont notre jeune a pu bénéficier ont été en lien avec les épreuves obligatoires. Les journées d'accès aux services, organisées par le CSS une fois par an dans une seule école, et nécessitant une lourde documentation préparatoire, ne nous sont d'aucune réelle utilité. Nous avons demandé accès à des manuels et du matériel didactique pour le secondaire 1, mais ce qui nous fut proposé était désuet et les corrigés ne pouvaient même pas être vus par nous ! Pendant cette période, le CSS a reçu 1800$ x 6 ans pour notre fils (soit 10800$).

Le CSS des Samares ne peut pas nous dire comment l'argent de cette subvention est dépensé. Je vous joins une réponse à une demande d'accès à l'information de l'AQED. Ils y listent des services, mais il n'y a aucune ventilation des dépenses. Selon l'expérience de notre famille, le budget est englouti dans les épreuves obligatoires, qui ne sont qu'une obligation administrative. Elles ne sont pas pédagogiques, elles stressent inutilement nos jeunes et obligent des dépenses aux familles. Quel gaspillage de fonds publics !

L'AQED a aussi fait un sondage auprès des familles. Je vous joins les graphiques des résultats. Vous y verrez que beaucoup de services garantis par la loi sont, dans les faits, refusés.

Vous avez peut-être vu que cette situation ne concerne pas que Lanaudière. Lien de la presse

L'AQED ne parvient pas à rencontrer le ministre, ni même son équipe, depuis plus d'un an. J'ai besoin, comme citoyenne de la circonscription de M. St-Louis, de pouvoir lui exposer l'impact local de ces enjeux nationaux.

Je vous donne donc ici quelques disponibilités :

Merci de me donner des nouvelles.

Salutations cordiales,